

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE  
SYNDICAL DU 11 AVRIL 2024**

**DEL-2024-88**

L'An deux mille vingt-quatre, le 11 avril, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 04/04/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents :**

**Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :**

**Titulaires :** Mmes LAFARIE, PARIS, PESSEY-MAGNIFIQUE,  
MM. BACHELLARD, BARTHALAIS, BOUCLIER, CLEVY, COUTIER, PAULY, PELLARIN.

**Suppléants :** M. GAILLARD.

**Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :**

**Titulaires :** MM. BUFFLIER, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, GYSELINCK,  
PENHOÛËT, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

**Suppléants :** M. GENIN.

**Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :**

**Titulaires :** Mme TARAGON,  
MM. AEBISCHER, GILET, HACQUIN, JACQUES, LEOTY, OBERLI, SIBILLE.

**Suppléants :** M. BOSSON.

**Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :**

**Titulaires :** MM. CHARRAT, CONDEVAUX JF, DEAGE, GILBERT, MATHIAN.

**Suppléants :** .

**Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :**

**Titulaires :** MM. BOISIER, SONNERAT.

**Suppléants :** M. PEPIN.

**Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :**

**Titulaires :** .

**Suppléants :** .

**Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :**

**Titulaires :** MM. BAUD-GRASSET, DAVIET.

**Suppléants :** .

**Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :**

**Titulaires :** Mme WENDLING,  
MM. FROSSARD, GEORGES, VILLARD.

**Suppléants :** .

**Avaient donné pouvoir :**

MM. CATTANÉO, FRANÇOIS, GILLET, MARIAS, MARTIN-COCHER, REY, ROLLIN.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes AUDETTE, BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MAYORAZ, MERMIER, MUGNIER,  
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BARBIER, BARON, BARRY, BLOUIN, BONTEMPS, BOUCHET,  
BOUVARD C, BOUVARD M, BURNET, CALLET, CALONE, CARTIER, CAVAREC, CHARBONNIER,  
CHARLOT-FLORENTIN, CHASSAGNE, CHENEVAL P, DEFAGO, DEPLANTE, DERONZIER, DUGAVE,  
EVERAERE, GAUDIN, GENOUD, GONDA, GRANGER, GUILLOTTE, HAVEL, HENON, JOURNE,  
LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MEYNET-CORDONNIER,  
PEROU, PERRET, PEUGNIEZ, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, TOURNIER, VITTOZ.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes ASSIER, CARRERA, DARDE, ECALARD, KHAY, JAILLET,  
MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, HARROP, LOUVEAU, RACAT, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.



Peuvent prendre part au vote de cette délibération : les délégués des collèges des communes sous concession des secteurs d'Annecy, Bonneville, Saint-Julien et Thonon, du collège des communes sous ELD, du collège des Syndicats Intercommunaux sous ELD et du collège des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

<b>Membres en exercice :</b>	<b>103</b>
<b>Présents :</b>	<b>45</b>
<b>Membres habilités à prendre part au vote :</b>	<b>99</b>
<b>Votants :</b>	<b>43</b>
<b>Représentés par mandat :</b>	<b>6</b>

## **Objet : PARTICIPATION DU SYANE A L'APPEL A PROJETS BAOBAP**

### **Rapport présenté par M. Patrice COUTIER**

Dans le cadre des projets de rénovations énergétiques des bâtiments publics accompagnés par le SYANE, il est régulièrement constaté que l'objectif de performance énergétique initiale fixé au stade du programme n'est pas atteint. Le Syndicat s'oriente donc sur diverses expérimentations afin de garantir la performance énergétique des rénovations suivies par le service de Conseil Energie.

Le projet BAPAURA est un projet européen financé par le programme Horizon 2020 et coordonné par l'ADEME, l'Agence de la transition écologique. Il vise à démontrer la pertinence d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics pour les petites communes et développer un modèle économique durable, répliquable dans d'autres territoires et régions, avec l'ambition de simplifier les montages financiers, de garantir la performance énergétique, de mobiliser les entreprises locales et d'imaginer une boîte à outils pour aider les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre dans leur planification et leurs travaux.

Dans ce cadre, le programme BAOBAP (Boîte à Outils pour les Bâtiments Publics) propose, en trois ans, de déployer des services d'accompagnement à la rénovation aux petites collectivités sur la base développée dans BAPAURA, tout en l'enrichissant de nouveaux outils et de nouvelles thématiques adaptés à la situation actuelle.

Le SYANE souhaite ainsi travailler sur le sujet de l'Assistance à la Maîtrise d'Usage (AMU) qui interviendrait dès la phase de conception du projet et à la phase d'exploitation du bâtiment. Un Conseiller Energie a été désigné au sein du service Maîtrise de l'Energie pour porter ce projet. Il sera accompagné dans son expérimentation par l'ADEME AURA et par la coordination régionale.

Une première expérimentation avec une mission d'AMU sera menée, sur des projets de rénovations avec l'aide d'un prestataire extérieur. Il accompagnera le Syndicat ainsi que l'Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône (ALTE 69) dans l'élaboration d'une boîte à outils, l'objectif final étant de proposer une offre simple et facilement reproductible de l'AMU à destination des projets de rénovation des collectivités, notamment de petite taille. Ce prestataire proposera par ailleurs une formation aux agents du SYANE.

Cette boîte à outils sera la base d'une expérimentation menée sur des projets de rénovations publiques sur le territoire Haut-Savoyard. Les types de bâtiments les plus courants seront ciblés. Un suivi des consommations sera également réalisé sur les bâtiments à l'aide de l'outil de management énergétique.

L'ALTE 69 et le SYANE travaillant sur le même sujet, une collaboration étroite entre les 2 structures est prévue tout au long du programme BAOBAP.

Le budget dédié à BAOBAP est décomposé comme suit :

- |                                    |  |
|------------------------------------|--|
| • Ressource Humaine mobilisée :    | 72.995,00 € (0,3 Equivalent Temps Plein sur 3 ans) |
| • Mission AMU par un prestataire : | 10.000,00 €  |
| • Frais de déplacement :           | 1.940,00 €   |
| • Coûts indirects :                | 6.575,45 €   |

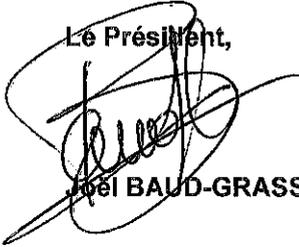
Ces coûts sont financés à 95 % par le programme européen Boîte à Outils pour les Bâtiments Publics (BAOBAP), soit un montant de subvention pouvant atteindre 95.484,93 €.

Le SYANE est lauréat de cet Appel à projets.

Les membres du Comité sont invités :

1. à approuver la participation du SYANE à l'Appel à projets BAOBAP ;
2. à autoriser le Président à signer les actes relatifs à l'exécution de ce programme.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,  
  
Frédéric BAUD-GRASSET.

